

Séance du 24 mars 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	5

Date de la convocation
16 mars 2021

Date d'affichage
16 mars 2021

Objet de la Délibération

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

N° 24.2021

L'an deux mil vingt et un, et le vingt-quatre mars à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS, Président.

Présents : Michel GONNET, Stéphane FERRIER, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET

Représenté : David LE GUEN par Elodie LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Stéphane FERRIER

*
—

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et R.2342-1 à R.2343-12 ;

Vu le budget primitif général 2020 du Sivom, voté par le Conseil Syndical le 17 février 2020 ;

Vu les états préparatoires et les résultats d'exécution du budget 2020 ;

Le Conseil Syndical est appelé à se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice 2020.

Le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Approuve et vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 dont la vue d'ensemble est jointe à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit,

Le Président,
Olivier FONS



Nombre de voix pour : 5
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification

AR PREFECTURE

005-24 05 00264-20210324-24_2021-0E
Reçu le 26/03/2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 084 644,72	G 1 122 435,27
	Section d'investissement	B 329 801,73	H 587 515,20
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 33 896,58
	Report en section d'investissement (001)	D 116 835,20	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D 1 531 281,65	=G+H+I+J 1 743 847,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 374 696,31	L 223 919,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 374 696,31	= K+L 223 919,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 084 644,72	= G+I+K 1 156 331,85
	Section d'investissement	=B+D+F 821 333,24	= H+J+L 811 434,20
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 905 977,96	= G+H+I+J+K+L 1 967 766,05

AR PREFECTURE

005-24 05 00264-20210324-24_2021-DE
Regu le 26/03/2021